



FORMATION FSQT

BAFA

www.fsgt.org



DOMAINE
FORMATION
FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

SOMMAIRE

LE MOT DE LA DIRECTION	P.4
LES VALEURS FSGT.....	P.5
LA FORMATION BAFA	P.6
SESSION GÉNÉRALE	P.6
SESSION APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION	P.8
SURVEILLANT DE BAINNADE	P.9
PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1	P.10
AIDES FINANCIÈRES	P.10
CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION	P.11
PIÈCES À JOINDRE.....	P.12
FICHE D'INSCRIPTION	P.13
LA FSGT C'EST AUSSI... ..	P.15
CALENDRIER	P.16
ADRESSES.....	P.17

LE MOT

... de la Direction Fédérale Collégiale

La FSGT au travers de la mise en place de la formation d'animateur BAFA souhaite développer la notion du « vivre ensemble » ... En cette période de fragilité économique et d'orientation politique peu claire, nous continuons à penser que cette formule du « vivre ensemble » reste fondamentale à la co-hérence de notre société et donne du sens aux valeurs de laïcité, de partage de respect et de tolérance.

Nous voulons permettre aux personnes qui s'engagent dans le cursus BAFA, d'accéder à des contenus pédagogiques dans de bonnes conditions.

Qu'ils puissent acquérir à travers la mise en place de jeux et d'activités sportives, d'outils pédagogiques et techniques, des savoir-faire et savoir être pour animer dans les meilleures conditions les enfants et adolescents placés sous leur responsabilité. Former des animateurs c'est, participer activement au développement des lieux d'accueils à caractère éducatif de mineurs et ainsi favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la prise de responsabilité des adultes de demain.

Bonne formation à vous !

La DFC



LES VALEURS FSGT

La FSGT milite pour préserver un espace pour les pratiques associatives et développer l'implication de chacun dans le sens des prises de responsabilité.

- Favoriser la vie associative et un encadrement bénévole de qualité
- Démocratiser l'accès des pratiques sportives, éducatives et de loisirs aux plus démunis
- Organiser des compétitions ou des rassemblements éducatifs où l'activité est un facteur de progression
- Contribuer à la paix à travers la mise en place d'échanges inter-nationaux pour une meilleure compréhension entre les peuples et les différentes origines culturelles

LA FORMATION BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de lieu d'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs (l'ACCEM est la nouvelle appellation des centres de vacances et accueils de loisirs).

Le BAFA permet d'encadrer à « titre non professionnel » des enfants et des jeunes pendant leurs vacances scolaires, en séjour, en accueils de loisirs et temps périscolaires. Il peut être une porte d'entrée vers le métier d'animateur, d'animatrice.

« Être capable de proposer et de mettre en place des activités éducatives et adaptées aux besoins des enfants et des jeunes d'aujourd'hui dans les lieux d'accueil. »

SESSION GÉNÉRALE

Elle prépare chaque stagiaire à l'encadrement et l'animation des ACCEM. Elle aborde les activités, leur mise en oeuvre et leurs finalités éducatives (sportives, d'expression, de découverte du milieu, d'activités manuelles et d'échanges d'expériences).

Les contenus prioritaires de nos sessions :

Rôle et fonction
de l'animateur

La Connaissance
des publics

Sécurité et réglementation
en ACCEM

Vie quotidienne
(repas, sommeil, hygiène, ...)

Le Projet d'animation

Mise en situation
d'animation

Activités Physiques
Sportives et Artistiques

Conduites à risque

La Laïcité

1

SESSION GÉNÉRALE

8 jours minimum, en continu ou en discontinu
(en deux parties dans un délai d'un mois maximum)
Internat, demi-pension ou externat

VALIDATION PAR L'ÉQUIPE DE FORMATEURS

2

STAGE PRATIQUE

14 jours minimum (rémunéré ou pas)
Dans un organisme déclaré auprès d'un service de l'État en continu ou discontinu (en maximum 2 périodes, avec une période de 4 jours minimum)

VALIDATION PAR LE DIRECTEUR DE LA STRUCTURE

18 MOIS
MAXIMUM
APRÈS
ÉTAPE 1

Dans la dernière étape de son cursus BAFA, le stagiaire a le choix entre une session d'approfondissement OU de qualification

3

SESSION APPROFONDISSEMENT

6 jours minimum selon un thème
(jeux traditionnels, l'enfant et la neige, ...)

Internat ou demi-pension / Continu ou en discontinu
(discontinu : en 2 parties, dans un délai d'un mois maximum)

VALIDATION PAR L'ÉQUIPE DE FORMATEURS

SESSION QUALIFICATION

8 jours minimum selon une spécialité sportive (voile, surveillant de baignade, ...)

30 MOIS
MAXIMUM
APRÈS
ÉTAPE 1

Dans le cas d'un échec aux épreuves spécifiques liées à l'activité pour une session de qualification, il est toujours possible de faire valider la session en tant qu'approfondissement. *Seule la troisième partie de la formation peut être effectuée à l'étranger.*



JURY " JEUNESSE & SPORT "

2 à 4 fois par an selon les régions
VALIDATION FINALE ET DÉLIVRANCE DU BAFA

Chaque étape doit être validée avec avis favorable dans les délais impartis.

On n'est considéré comme animateur diplômé complet qu'une fois le diplôme reçu, et non pas une fois les 3 étapes formatives validées. *Une fois titulaire du BAFA complet, on peut toujours s'inscrire à une qualification complémentaire.*

APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

La formation d'approfondissement/qualification est la dernière étape obligatoire pour l'obtention du BAFA.

Une formation pendant laquelle le stagiaire doit approfondir des techniques pédagogiques liées au thème choisi. Elles serviront de fil conducteur au projet d'animation élaboré, en petits groupes, pendant le stage. Les stagiaires pourront en toute responsabilité l'investir ensuite auprès des enfants.

LES THÈMES APPROFONDISSEMENT (SELON LES RÉGIONS)

- Des jeux traditionnels aux jeux sportifs
- Activités physiques sportives et artistiques
- Activités d'expression, arts et spectacles
- Les grands jeux et journées à thème
- Accueil de public en situation de handicap
- L'enfant et la neige
- Activités aquatiques, découverte du milieu marin
- Accueil

UNE QUALIFICATION OBTENUE PERMET DE TERMINER LE CYCLE DU BAFA, À LA PLACE DE L'APPROFONDISSEMENT.

Les stagiaires jugés aptes reçoivent en fin de stage la qualification du stage effectué ; les autres personnes peuvent obtenir le bénéfice du stage d'approfondissement. Ces qualifications sont très appréciées d'un directeur de séjour. Elles permettent d'encadrer l'activité dans le cadre d'un ACCEM.

Les qualifications existantes sont :

• **Qualification Surveillant de Baignade (QSB)**

Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau !

Obligation d'avoir le PSC 1 et un certificat de natation de 100 mètres en nage libre non chronométré.

• **Qualification Voile**

Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau !

Attestation : 100 m nage libre non chronométré.

• **Qualification Canoë Kayak**

Pré-requis de cette qualification : être à l'aise dans l'eau !

Attestation : 100 m nage libre non chronométré.

• **Qualification activités de loisirs motocyclistes**

Pré-requis de cette qualification : Connaissance des techniques élémentaires de la conduite d'un deux-roues.

Attestation Scolaire de Sécurité Routière.

La FSGT n'organise que la qualification **Surveillant de baignade**.

LES CONTENUS DE NOS SESSIONS APPROFONDISSEMENT ET QUALIFICATION

- Analyse de sa pratique
- Temps d'échange et de confrontation à partir des attentes formulées en début de stage par chaque stagiaire
- Approfondissement de sa fonction
- Consolidation de sa réflexion sur le thème de l'approfondissement choisi
- Rappel de la réglementation
- Mise en situation d'animation directe
- Responsabilité civile et pénale

SURVEILLANT DE BAIGNADE

L'instruction jeunesse et sport 08-153 du 2 décembre 2008 précise les conditions d'organisation de la nouvelle qualification BAFA « Surveillance des baignades en accueil collectifs de mineurs ».

Le texte décrit en particulier les compétences que devront acquérir les candidats pour obtenir la qualification « surveillance des baignades ».

Ces compétences sont au nombre de sept : trois compétences plutôt techniques (sauvetage mannequin, 200 m nage, gestes de premiers secours) et quatre compétences plus théoriques.

01/ Parcourir 25 mètres de sauvetage avec un mannequin. Le candidat devra être capable d'exécuter :

- Un départ libre du bord du bassin, d'un quai ou d'une plage
- Un parcours en nage libre de surface (nage au choix du candidat à l'exception de toute nage dorsale ; une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire (agrée par le ministère chargé de la jeunesse et des sports), immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 2 mètres et maximale de 3 mètres
- Une remontée en surface suivie d'un remorquage, sur 25 m, du mannequin maintenant la face hors de l'eau

02/ Effectuer un 200 mètres nage libre non chronométré.

03/ Intervenir auprès d'un noyé et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.

04/ Organiser des baignades :

Concevoir l'activité dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil ; appliquer la réglementation des baignades en accueils collectifs de mineurs ; s'informer sur la réglementation locale des baignades ; reconnaître précisément le lieu de baignade ; aménager et baliser le lieu de baignade.

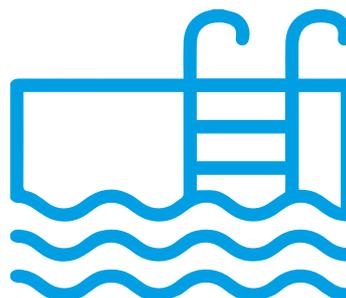
05/ Pour rappel, si la qualification SB n'est validée lors de cette formation, vous pouvez tout de même valider votre session approfondissement. Conseiller l'équipe pédagogique de l'accueil en matière de sécurité et d'organisation d'animations aquatiques.

06/ Prévenir des noyades :

- Commettre (durée et fréquence du bain, température de l'eau, entrée dans l'eau)
- Développer la mise en confiance et l'aisance en milieu aquatique.

07/ Sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineurs au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

Pour rappel : Si la qualification SB n'est validée lors de cette formation, vous pouvez tout de même valider votre session approfondissement.





PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1

Secourir est un engagement citoyen et les compétences acquises lors de cette formation vous permettront de mieux intervenir en cas d'accident. Cette qualification est souvent nécessaire pour obtenir un brevet fédéral, une formation BAFA Qualification Surveillant de Baignade, CQP ALS et BPJEPS. Cette formation est accessible à partir de 10 ans.



AIDES FINANCIÈRES

Les **Caisses d'Allocations Familiales** accordent une aide financière pour les moins de 21 ans, sous certaines conditions de ressources d'un montant fixé par chaque CAF départementale pour :

- Une formation générale
- Une formation d'approfondissement ou de qualification.

Renseignement et retrait des imprimés auprès de votre district CAF.

Certains **Conseils régionaux et départementaux** soutiennent l'engagement des jeunes dans leur formation BAFA. Dans ce cadre, ils peuvent aider financièrement.

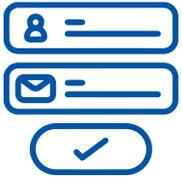
Les **Directions Régionales et Départementales** peuvent attribuer des bourses pour entamer ou poursuivre la formation.

Les **Missions locales** et les **Établissements scolaires** peuvent prendre en charge tout ou partie de la formation.

Pour les animateurs reconnus de la FSGT, les **clubs**, le **comité départemental** peuvent accorder une bourse. Prendre contact avec le siège de votre comité.

Les **clubs**, les **comités d'entreprises** peuvent prendre en charge tout ou partie de votre formation.

Prendre contact avec les services de ces institutions.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS

Avoir 16 ans révolus le 1^{er} jour du stage.

INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès la réception :

- Du dossier d'inscription complet
- Du versement possible des arrhes de 100 €
- Des pièces obligatoires à fournir (voir page suivante).
- Inscription en ligne ! Il est obligatoire pour entrer en formation BAFA de vous inscrire au préalable sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr
- Certificat médical avec la mention apte à la pratique sportive.

PRIX ET PRESTATIONS

Les différents tarifs changent au 1^{er} septembre de chaque année, ils comprennent les frais pédagogiques, les repas et l'hébergement (internat). Les frais de transport restent à la charge des stagiaires, le solde du prix du stage devra être réglé au plus tard le premier jour du stage.

DÉSISTEMENT

En cas d'annulation de votre part (moins de 15 jours avant le début), il sera retenu les arrhes. Tout abandon en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

SUPPRESSION D'UN STAGE

En cas d'annulation d'un stage (effectif insuffisant par exemple), nous vous communiquerons une solution de remplacement dans la mesure du possible, ou nous vous rembourserons la totalité des arrhes versées, sans autre indemnité.

CONVOCATION

Un courrier précisant lieu, moyens d'accès, heure de début et de fin de stage, matériel à emporter, vous sera adressé deux semaines avant le stage.

LIEUX DES STAGES

Les lieux indiqués dans le catalogue, peuvent être éventuellement modifiés par obligation. Dans ce cas, un courrier précisant le changement vous sera envoyé.

MALADIE

Les frais occasionnés sont à la charge du stagiaire.

ASSURANCES

Notre association, son encadrement, ses membres et ses participants sont couverts par la Mutuelle des Sportifs (2-4, rue Louis David - 75782 Paris - Cedex 16), par le biais de la licence, en cas d'accident, responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance.

RAPPEL

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité des Ministères de tutelle.

Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

Cochez les cases pour vérifier que vous avez bien toutes les pièces à joindre à votre dossier d'inscription.

BAFA - FORMATION GÉNÉRALE

- Fiche d'inscription dûment remplie
 - 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo
 - Autorisation parentale pour les mineurs
 - Photocopie de votre carte d'identité
 - Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSGT)
 - Arrhes possible d'un montant de 100 €
-

BAFA - FORMATION D'APPROFONDISSEMENT

- Fiche d'inscription dûment remplie
- 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo
- Copies lisibles des deux premiers certificats de session BAFA (session de formation générale et stage pratique), certifiées conformes, datées et signées par le candidat et la DDCS
- Photocopie de votre carte d'identité
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSGT)
- Arrhes d'un montant de 100 €
- Autorisation parentale pour les mineurs

Pour la formation qualification, joindre en plus :

- Certificat PSC1 et attestation de 100 mètres en nage libre obligatoire
-

Le solde du prix du stage devra être intégralement réglé au plus tard au début du stage.



FICHE D'INSCRIPTION

Envoyer cette fiche d'inscription dûment remplie et les pièces à joindre à l'adresse de votre Comité Départemental ou Ligue Régionale (voire au dos de la brochure).

STAGIAIRE

NOM :

PRÉNOM :

GARÇON FILLE NOM DE JEUNE FILLE :

NÉ·E LE : À :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

PROFESSION/ÉTUDES EN COURS :

N° IDENTIFIANT EN LIGNE (à obtenir sur www.bafa-bafd-gouv.fr) :

N° ALLOCATAIRE CAF (des parents) :

Photo récente
à coller
ou agraffer

EN CAS D'URGENCE

NOMS/PRÉNOMS DU/DES PARENT·S OU TUTEUR LÉGAL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur légal :
déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter. En cas d'urgence, j'autorise le directeur de la session à prendre toute mesure, y compris d'hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé selon la prescription du corps médical.

FAIT À : LE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL :

BAFA

Je m'inscris à une session de formation (1 seul choix possible).

- Formation générale
- Formation d'approfondissement - Choix de l'approfondissement :
- Formation de qualification - Choix de la qualification :

- Demi-pension
- Internat

DATES DE LA SESSION CHOISIE : DU..... AU

LIEU :

LICENCE FSGT

JE SUIS LICENCIÉ FSGT : OUI NON

N° DE LICENCE : DÉLIVRÉE LE :

NOM DU CLUB FSGT :

Je soussigné-e déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter.

FAIT À : LE :

SIGNATURE DU STAGIAIRE :

RAPPEL

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité du Ministère de tutelle. **Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.**

L'inscription sur une session FSGT implique que j'accepte et autorise la prise et la diffusion de photos ou de vidéos faites dans le cadre de la formation.

Attention : joindre impérativement la photocopie du certificat de stage pratique pour le stage d'approfondissement ou de qualification.

LA FSGT, C'EST AUSSI...



UN ESPACE DE LIBERTÉ

Une vie associative qui s'appuie sur le bénévolat, dans des clubs omnisports, d'entreprise, des associations de quartier...
Une fédération où l'adhérent responsabilisé est acteur, force de proposition et d'impulsion au sein de la commission de son activité.
Pour tous les âges, de la petite enfance aux seniors, pour tous les niveaux sportifs, à travers des activités individuelles, collectives ou familiales...



DES ESPACES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

Les collectifs « petite enfance », les activités de pleine nature, les échanges internationaux ...



DES FORMATIONS

Au-delà des formations d'animateurs et de directeurs volontaires nous proposons :

- Des formations fédérales d'animateurs et de dirigeants bénévoles ; PSC1
- Des formations CQP / BPJEPS
- L'accès aux différents brevets d'état du domaine sportif
- L'accompagnement à la VAE (validation des acquis de l'expérience) dans le cadre des diplômes délivrés par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (exemple : BPJEP, DEJEP et DESJEP).



FÉDÉRATION OMNISPORT D'ÉDUCATION POPULAIRE

Organisation de championnats structurés, d'activités de détente innovantes, de projets comme « cité-foot », de stages multi-activités...



DU LOCAL AU MONDIAL

Présence sur l'ensemble des régions, un réseau international de coopération et de solidarité avec d'autres Fédérations...



CALENDRIER

Retrouvez l'ensemble des sessions proposées en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, via le bouton ou le QR-code suivant :

J'ACCÈDE AU CALENDRIER



ADRESSES

 <p>DOMAINE FORMATION FSGT <small>Fédération Sportive et Gymnique du Travail</small></p>	SIÈGE FÉDÉRAL FSGT 14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex 01 49 42 23 43 - 01 49 42 23 27 formation@fsgt.org
--	--

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COMITÉ FSGT 38

Maison des Sports
7 rue de l'Industrie, 38320 Eybens Cedex
04 76 54 32 33 - fsgt38@wanadoo.fr

COMITÉ FSGT 42

Maison Départementale
des Sports
4 rue des 3 Meules, 42100 St-Etienne
04 77 59 92 83 - fsgt42@maisondessportsloire.com

HAUTS-DE-FRANCE

COMITÉ FSGT RÉGIONAL

20 avenue Saint-Roch, BP 10117, 59302 Valenciennes
03 27 47 96 55 - fsgt.formation.hdf@gmail.com

ÎLE-DE-FRANCE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE

14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 24 - lif@fsgt.org

COMITÉ FSGT 93

165 rue de Paris, 93000 Bobigny
01 48 31 12 59 - accueil@fsgt93.fr

COMITÉ FSGT 94

115 av. Maurice Thorez, 94200 Ivry-sur-Seine
01 49 87 08 50 - bafa@fsgt94.org

LA RÉUNION

COMITÉ FSGT RÉUNION

Maison régionale des sports
20 route Philibert Tsiranana, 97490 Sainte-Clotilde
06 92 55 09 63 (J-Pierre Huang-Ying-Chin)
contact974@fsgt.org

NOUVELLE-AQUITAINE

COMITÉ FSGT RÉGIONAL

Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand, 33075 Bordeaux Cedex
09 61 25 96 85 - ligueaquitaine@fsgt@orange.fr

COMITÉ FSGT 64

Espace Jacques Prévert
1 bis, rue Monseigneur Campo, 64000 Pau
05 59 27 96 60 - contact@fsgt64.fr

OCCITANIE

COMITÉ FSGT RÉGIONAL

10 boulevard Marcel Dassault, 31770 Colomiers
05 34 36 12 40
occitanie@fsgt.org

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

COMITÉ FSGT RÉGIONAL

06 03 87 21 54
contact@paca.fsgt.org - cathy@paca.fsgt.org

COMITÉ FSGT 04/05

Dojo des Eyssagnières
4 rue des Genets, 05000 Gap
06 81 69 13 71 - contact@05.fsgt.org

COMITÉ FSGT 06

27 rue Smolett, 06300 Nice
04 93 89 74 53 - fsgt06@gmail.com

COMITÉ FSGT 13

04 91 59 86 16 - contact@13.fsgt.org



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Fédération sportive agréée : Arrêté du 27 janvier 2005

14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 - accueil@fsgt.org

www.fsgt.org



@FSGTsportpopulaire



@FSGTofficiel